Organisme de formation : AM&JT, siège social 16 esplanade du champ de mars 35000 Rennes
RCS de Rennes sous le SIRET n° 834 595 126 00014 – représentée par : M. Adam & M. Tabore
numéro d'enregistrement 53351021735, Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L'indispensable de l'urbanisme

Public visé

Agents immobiliers

Agents commerciaux en immobiliers

Formation à destinaton des professionnels
De l'immobilier

Objectifs de la formation

Maîtriser les bases de l'urbanisme

Connaitre les procédures administratives en lien avec un projet de construction

Assimiler les impératifs divers attenant à l'organisation d'un territoire

Appréhender la déontologie immobilière

Contenu de la formation

Les règles juridiques et l'organisation des documents d'urbanismes locaux

Les actes normatifs d'urbanisme

Procédures liées à un projet de construction

La déontologie immobilière

Moyens et méthodes pédagogiques

Avoir in accès internet et un ordinateur, une tablette Ou un smartphone (FOAD)

Contenus vidéos et textes à visionner, fiches à télécharger

Assitance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h
Formations accessibles aux personne satteintes d'un handicap auditif, moreur ou cognitif

Modalités de suivi

Assitance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h
Par téléphone, tchat ou email

Enadrement pédagogique assuré par Julien TABORE, master en droit privé et son équipe

Suivi technique assuré par Médéric ADAM, informaticien

Évaluation – Sanction- Durée

QCM final (obtenir un score supérieur à 80%)
Durée qcm environ 30 min.

Délivrance d'une attestation après 14 heures, Validation des modules et l'obtention du QCM final

Durée de formation : 14 heures minimum (au rythme de l'apprenant)